

La Cavale vise l'autonomie énergétique

Gazéification, méthanisation, photovoltaïque, bois... La Cavale étudie toutes les pistes pour produire sa propre énergie, à base de ressources vertes.

Une des spécificités de la Cavale, à Limoux (Aude), est de distiller du marc de raisin, une activité très gourmande en énergie. Chaque année, la coopérative dépense 300 000 € en fioul et en gaz, et sa facture risque d'exploser avec l'augmentation incontournable des tarifs et des taxes. « Notre objectif est d'essayer d'atteindre l'autonomie énergétique pour nos activités, en passant par les ENR, explique Christophe Bonnemort, le directeur de la Cavale. Nous distillons 10 000 t de marc par an, ce qui nous permet de disposer de 6 000 t de marc grossier désalcoolisé et épépiné en fin d'opération. Depuis 2017, nous en transformons la moitié en compost que nous commercialisons, et nous étudions la possibilité de valoriser l'autre moitié par un procédé de gazéification. » Le gaz ainsi produit servirait à faire tourner le séchoir à pépins de raisin, qui sont ensuite triturés pour en faire de l'huile. La coop entend aussi utiliser du bois, collecté localement et transformé en plaquettes, pour alimenter une chaudière à bois qui remplacerait celle à fioul de la distillerie. « Nous possédons également une station d'épuration dotée d'un système de méthanisation, qui nous permet à la fois de traiter nos boues et de produire du biogaz, poursuit le directeur. Un



Francis Pagès, président de la Cavale (à gauche), Claire Salvat, ingénieure agronome en charge de la production de compost, et Christophe Bonnemort, directeur, lors de la présentation en octobre dernier de leur compost de marc désalcoolisé.

tiers de ce gaz est aujourd'hui utilisé pour chauffer nos bassins de distillation et deux tiers sont brûlés et donc perdus pour le moment. Nous voudrions les utiliser pour produire de l'électricité, en complément des panneaux photovoltaïques que nous avons déjà installés (100 kWc). Nous comptons aussi compléter

cette installation avec d'autres panneaux, afin d'être autonomes en électricité. » La Cavale a, pour le moment, réalisé un tiers des études sur ces nouvelles pistes de transition énergétique en économie circulaire. L'investissement prévu pour mettre en place ces outils est de 200 000 à 300 000 € par an pendant cinq ans.

D'ici à 2020, la coop devrait avoir installé son gazéificateur et les nouveaux panneaux photovoltaïques. Et en 2023, sa chaudière à bois. Elle sera alors autonome en énergie, excepté pour le carburant des véhicules. Mais l'alcool qu'elle distille, utilisé pour les biocarburants, pourrait bien, à terme, faire l'affaire. **F. J.**

un projet de méthanisation Beauce Gatinais Biogaz, à hauteur de 34 % des 10 M€. Elle le porte aux côtés d'Engie Biogaz et de la Sicap, l'opérateur local de distribution d'énergie. Les 3 000 t d'issues de céréales représentent 12,5 % des intrants et un plan d'épandage est prévu sur 7 000 ha.

Une question d'image aussi

« Notre but est avant tout de mieux capter la valeur organique du territoire. C'est un nouveau service que nous proposons à nos adhérents. En tant que coop, c'est notre rôle de gérer les matières premières et la répartition du digestat. C'est également une

question d'image à l'heure où les produits chimiques sont attaqués. S'il n'y avait que l'aspect économique, cela ne se serait pas fait », explique Eric Bléchet, agriculteur et administrateur en charge du dossier. En effet, le projet a failli ne pas voir le jour. Alors que la coop tablait sur 15 % d'aide de l'Ademe, l'agence a jugé le projet rentable avec seulement 5 % de subvention. Un nouvel actionnaire est alors rentré dans le projet, Engie Biogaz. « On ne se prononce pas encore sur le temps de retour sur investissement, mais ce sera plutôt douze que sept ans », ajoute Eric Bléchet. Les travaux ont commencé cet été, avec quatre ans de retard.

Sur le papier, une coopérative ou un négociant peut devenir distributeur d'énergie. Une utopie ? Fermes de Figeac, dans le Lot, est en train de le réaliser.

Vers la distribution d'énergie

En plus du photovoltaïque et de l'éolien, elle met en place des chaudières biomasse chez des particuliers et du petit collectif. Elle investit et s'occupe de l'approvisionnement en bois et de la maintenance, et revend des MWh aux particuliers. On connaissait la distribution des céréales et du lait par les coopératives, place désormais à la distribution d'énergie! ■